



DECLARATION FSU – CDEN 59 – 17 septembre 2021

La rentrée 2021, bien qu'annoncée « normale » par le Ministre de l'Éducation Nationale, est une nouvelle fois marquée par le manque d'anticipation et la confusion face à la poursuite de la crise sanitaire. Alors que le virus et ses variants impactent le fonctionnement des établissements et les apprentissages depuis un an et demi, Jean Michel Blanquer n'a pas davantage anticipé la préparation de cette rentrée que la précédente tout en continuant aveuglement sa politique de suppression de postes dans le secondaire, alors que les effectifs d'élèves augmentent. Il y a les variants du virus et il y a les invariants de l'Éducation : ce sont les choix politiques et les stratégies ministérielles en matière éducative. Depuis 2017, 7490 postes ont été supprimés dans le secondaire pendant que les effectifs ont augmenté de 63660 élèves. L'académie de Lille n'a pas été épargnée, elle a d'ailleurs le triste record d'être en tête du nombre de suppressions de postes chaque année. Ces choix politiques, que même une pandémie n'aura pas stoppé, ont des conséquences désastreuses sur les conditions de travail des personnels et des élèves, celles-ci ne cessent de se dégrader et cela va accroître encore les inégalités.

Concernant le premier degré dans le département, la prise en compte de la spécificité des communes rurales et la poursuite du dédoublement, notamment dans les classes de grande section en éducation prioritaire, améliore significativement les conditions d'enseignement dans les classes concernées. Toutefois, les autres niveaux ne bénéficient pas des mêmes avantages et nombre de collègues continuent d'enseigner dans des classes surchargées, ce qui pénalise les élèves, alors que la situation sanitaire exigeait davantage de moyens. La FSU s'inquiète également pour les élèves en situation de handicap bénéficiant du dispositif ULIS dans le premier degré mais qui, malgré une orientation similaire au collège, sont orientés en classe ordinaire faute de place dans les dispositifs dans plusieurs collèges.

Sur le plan sanitaire, on ne peut pas dire que les mesures soient à la hauteur. La rentrée se fait avec un protocole quasi identique à celui de l'année dernière si ce n'est qu'il comporte quatre niveaux, mais aucun seuil et aucun indicateur permettant de savoir quand passer d'un niveau à l'autre. L'institution, à ses différents échelons, aurait pu mettre à profit les observations et constats de l'année dernière pour préparer cette rentrée mais au lieu d'en tirer les leçons, elle se contente de discours déconnectés de la réalité du terrain, celle que vivent les personnels et les élèves dans les établissements. Depuis le début de cette crise, la FSU a toujours été dans une démarche responsable en faisant des propositions afin de tout faire pour éviter de fermer des classes ou des établissements. Dès novembre 2020, en travaillant avec des scientifiques, la FSU évoquait les capteurs de CO2 et les problèmes d'aération de salles, pendant que le Ministre continuait de s'enfermer dans une forme de déni de réalité. Nous ne pouvons que constater et déplorer qu'un an après, peu de choses ont changé. La FSU demandait et demande toujours un engagement de l'État dans le financement de capteurs de CO2 pour l'ensemble des écoles et des établissements. Le renvoi, encore une fois aux collectivités, est une façon pour le Ministre de se défausser alors que

celles-ci n'ont pas toujours les moyens pour financer l'achat de ces capteurs. Personne ne peut pourtant nier, aujourd'hui, que la qualité de l'aération est très importante dans la lutte contre ce virus. Il ne suffit donc pas de dire qu'il faut aérer, il faut également s'assurer que l'aération soit efficace en mesurant la qualité de celle-ci et en prenant toutes les dispositions nécessaires afin de la rendre optimale là où elle ne l'est pas. Madame la Vice-Présidente, la FSU demande au département de doter chaque collège de plusieurs capteurs de CO2 afin qu'ils puissent diagnostiquer la qualité de l'aération dans chaque salle accueillant des élèves ou des adultes. Il faut également pouvoir aider les petites communes qui n'auraient pas les moyens d'équiper leurs écoles de ces capteurs. Pour la FSU, rien ne peut remplacer un enseignement en présentiel, dans de bonnes conditions d'effectifs, l'enseignement dit « hybride » ou à distance n'est en rien équivalent. Il faut donc tout faire pour que ce virus ne continue pas d'impacter les apprentissages et la formation des jeunes, cela passe par davantage de personnels et des moyens. La FSU appelle, le 23 septembre prochain, à la grève et aux mobilisations pour exiger un plan d'urgence dans l'éducation avec plus de moyens et de postes, pour de meilleurs salaires et une amélioration des conditions de travail et d'enseignement.

Pour revenir à l'ordre du jour de ce CDEN, la FSU acte et souligne les dépenses et investissements réalisés pour la reconstruction ou réhabilitation de certains collèges, ou pour les travaux engagés afin de maintenir les établissements en bon état. Il en est de même pour l'équipement numérique des collèges, son renouvellement régulier est un gage de qualité pour les personnels et les élèves. Madame la Vice-Présidente, si nous approuvons certains engagements du département pour les collèges et les élèves, il reste néanmoins des choix et décisions que la FSU dénonce depuis plusieurs années. La réduction des dotations de fonctionnement qui ont vu leur partie AP divisée par deux en 2016 en fait partie. Même s'il y a une légère hausse du budget cette année, nous regrettons que cette hausse ne soit pas plus importante pour permettre aux établissements d'enrichir leur offre éducative à un moment où les besoins n'ont jamais été aussi importants. De même, nous dénonçons l'externalisation de l'entretien des collèges, une externalisation qui ressemble davantage à une généralisation qu'à une expérimentation. Les retours que nous avons des collègues et des agents encore en poste dans les établissements doivent interpeller le département : fatigue accrue, voire souffrance pour les agents en poste, précarité des contrats pour les salariés du prestataire. Nous le répétons, pour la FSU, la présence continue et en nombre suffisant, d'agents d'entretien est aussi importante que celle des autres personnels des collèges. Ils assument des missions qui vont bien au-delà de l'entretien des locaux des collèges, en étant aux côtés des élèves et des personnels toute la journée. Nier cela, c'est se couper de la réalité du terrain et précariser encore davantage ces emplois. La FSU revendique des emplois pérennes et statutaires afin d'assurer toutes les missions de service public. Elle refuse donc le recours à des contrats toujours plus précaires d'année en année.

Sur ces sujets et sur d'autres, Madame la Vice-Présidente, la FSU et ses représentants sont disponibles pour échanger avec le département, lors de groupes de travail par exemple, et porter la parole des personnels afin que les choix départementaux collent aux réalités et besoins dans les collèges du Nord.